

# **Cercles des Naturalistes de Belgique**

**Société royale  
association sans but lucratif**



**LE  
TRAVAIL  
EST  
LA**



Périodique trimestriel  
n° 3/2017 – 3<sup>e</sup> trimestre  
Bureau de dépôt : 5600 Philippeville 1

# Qui a peur du loup ?



Texte : Sébastien Carbone

Écopédagogue au Centre Marie-Victorin

Le loup est de retour en Wallonie. Quel accueil lui réserverons-nous ? Nous sommes-nous prêts à laisser le loup sauvage dans notre environnement, dans nos forêts ? Et dans notre société ? Le retour du loup dans nos contrées met-il en évidence la nécessité de proposer des solutions novatrices qui parviennent à englober le respect tant de l'homme et de la nature.

En Wallonie, la forêt est dévolue à une vocation principale : sa fonction économique. Le principe de multifonctionnalité a permis de développer d'autres axes (répondant à des besoins environnementaux et sociétaux), mais c'est toujours l'économie qui préside généralement à la destinée de nos forêts. Sa structure, la taille et l'âge des arbres, sont dictés par la sylviculture en futaie régulière avec exploitation des arbres dans la force de l'âge. Les zones ouvertes en forêt ne sont plus le fait des perturbations climatiques ou de la chute d'arbres morts, mais s'agencent en fonction des besoins de l'exploitation dont elles sont de simples dépendances : chemins, coupes à blanc, aires de débardage, gagnages... Les essences ne se succèdent plus en fonction de leur adaptation aux différents stades de régénération, mais selon le choix du planteur qui suit celui du marché.

Et il en va de même pour les animaux du bois, eux aussi sont domestiqués : les chasseurs nourrissent toute l'année « leur gibier », les sangliers sont mâtinés de sang de cochon, des daims orientaux ou autres exotiques tiennent compagnie à nos animaux sauvages...

Les forêts ne sont donc plus des espaces de nature, mais des volumes (de bois et d'animaux) à vendre, des zones de production tout aussi manipulables que l'espace agricole. La forêt vivante, spontanée, naturelle a disparu et avec elle ses mystères, sources infinies de notre imaginaire. Jadis lieu de ressourcement ou d'échappée,



Le Loup et le Petit Chaperon rouge - Gravure de Gustave Doré - [https://fr.wikipedia.org/wiki/Domaine\\_public](https://fr.wikipedia.org/wiki/Domaine_public).

refuge ou repaire, elle a fait place à la forêt marchande de la société de l'économie, où tant les bénéfiques que les risques doivent être entièrement contrôlés.

Pourtant, une lueur d'espoir laisse entrevoir le retour du *sauvage* dans notre société. Le loup s'imisce et tente d'occuper des espaces dont la société contre-nature l'avait chassé. Après avoir disparu pendant plus d'un siècle, le loup amorce aujourd'hui une reconquête de la Wallonie.

### Abattre la concurrence

Avant lui, quelques autres espèces de mammifères ont anticipé cet élan en revenant chez nous après de longues périodes d'absence. Mais l'idylle entre ces espèces et les communautés humaines fut brève. Le blaireau, sympathique mustélidé, s'est installé à nouveau dans ses anciens territoires, mais il s'est rapidement vu accusé (de manière opportuniste et généralement à tort) de dégâts insoutenables aux cultures. Quant au castor, réintroduit dans des conditions douteuses, mais avec l'assentiment favorable de la communauté scientifique et civile, il est aujourd'hui trop encombrant. Bien que protégés, on autorise de plus en plus leur destruction.

Qu'en sera-t-il avec le loup ? Ou d'un quelconque autre prédateur ? L'ours est encore loin de chez nous, et le lynx louvoie à nos frontières, le chacal doré s'approche à toute vitesse, et des rapaces comme l'aigle royal ou le balbuzard regagnent aussi lentement du terrain et réoccuperont peut-être un jour les territoires dont nous les avons chassés... Les grands prédateurs, plus encore que tous les autres animaux, sont considérés par l'homme comme des concurrents directs, et celui-ci a presque réussi à les faire disparaître ; en Europe, comme partout ailleurs sur la planète, la plupart de ces animaux sont au bord de l'extinction.

Pourtant, la concurrence exercée par ces grands prédateurs sur les ressources communes est faible. Quel est le seuil de tolérance de notre société vis-à-vis de cette nature sauvage qui tente la cohabitation ? Sommes-nous prêts à accepter que des animaux hors de notre contrôle s'établissent dans des espaces que nous croyions avoir conquis à notre seul bénéfice ? Prêts à ce qu'ils prélèvent une partie des ressources que nous avons déclaré nous être entièrement dévolues ?

### Bouc missaire

S'il s'installe, le loup pourrait, outre ses proies sauvages, prélever quelques proies dans le bétail. Ce qui peut éventuellement rendre cette perspective insoutenable aux yeux des professionnels de l'élevage aujourd'hui, c'est que ce genre d'incident s'ajoute à une conjoncture économique difficile. Mais ce sont bien les conditions de production agricole qu'il faut améliorer en priorité ! Et il serait injuste qu'on fasse du loup un bouc émissaire, et qu'on empêche son retour sous ce prétexte.

Quant aux chasseurs, et à la prédation sur le « gibier », ils n'ont pas à s'inquiéter... Avec les quantités d'ongulés qui peuplent nos forêts, les tableaux de chasse ne devraient connaître aucune baisse significative avant de très nombreuses années. Mais attention à ne pas négliger les motifs émotionnels et psychologiques qui ne manqueront pas de perturber le débat : les chasseurs s'étant arrogé le titre de « régulateurs » des densités de faune sauvage (qui augmentent pourtant constamment en Wallonie à cause du nourrissage et du tir sélectif), seront-ils prêts à renoncer à une partie de cette prérogative au bénéfice d'un animal sauvage tel que le loup ?

Outre ces conflits d'intérêt entre groupes d'acteurs spécifiques, le loup véhicule encore une part d'angoisse dans la société civile en général. Notre imaginaire est rempli de ces images inculquées dès nos premières lectures : le « grand méchant loup » est notre référence. De nombreuses recherches et publications se sont récemment inquiétées de dénombrer les attaques de loup sur l'homme ; et bien que leurs résultats soient la plupart du temps rassurants, l'idée même de croiser le chemin d'un loup en forêt provoque l'inquiétude d'une majeure partie de la population. Il nous faut donc continuer à faire progresser l'éducation et le bon sens et à rassurer sur le



Arturo de Frias Marques - <https://fr.wikipedia.org/> CC BY-SA 4.0 - Mâle alpha d'une meute de loups ibériques (*Canis lupus signatus*). Il est ici dans la posture caractéristique du « grand méchant loup » : tête baissée, yeux fixes, mâchoires ouvertes, jambes tachées de sang.

fait que le loup n'est pas un danger pour l'homme, et que sa mauvaise réputation est avant tout l'héritage d'anciennes croyances.

#### Poser les conditions d'un retour socialement acceptable

En France, le loup a fait son retour en 1992. Restée trop longtemps inactive, l'administration française s'est détournée des menus problèmes que provoquait le retour du loup. La situation a vite dérapé... Les éleveurs de moutons, premiers touchés, ont dès lors éprouvé envers le loup un sentiment négatif qui n'a fait que grandir au fil du temps. À leur suite, des chasseurs et d'opportunistes politiques se sont montrés prompts à défendre la cause anti-loup qui leur procurait un nouvel électorat. Cette opposition a finalement cristallisé les clivages, opposant les villes aux campagnes, renvoyant dos à dos les élites, doux rêveurs écologistes, et les ruraux, ancrés dans la réalité et leurs pratiques, mais qui ne supportent plus l'idée de vivre dans une nature sauvage.

Afin de ne pas reproduire la situation française, de nombreux acteurs se sont mobilisés en Wallonie. Les initiatives en provenance du monde naturaliste se sont multipliées pour faire bouger les lignes : articles, conférences, réunions, création d'une plateforme réunissant de nombreuses associations (dont les CNB) désireuses de mettre en place des actions favorables à un retour du loup socialement acceptable. Après une longue période d'atermoiements, l'administration et le monde politique semblent enfin avoir pris eux aussi des mesures positives, avec en priorité la mise en place de procédures éventuelles de dédommagement (de dégâts posés par un animal protégé) et d'un réseau d'observateurs d'horizons divers qui pourra utilement servir d'instance de médiation entre parties concernées (DNF, éleveurs, chasseurs, défenseurs de l'environnement...) et le monde politique.

Dans bien des pays où les loups sont établis, la cohabitation semble aujourd'hui globalement harmonieuse. Par l'acceptation du retour du loup et par son accueil concerté sur son territoire, la Wallonie poserait un geste fort, s'inscrivant symboliquement comme une terre de nature (slogan publicitaire régional si souvent écorné), s'engageant dans une dimension transnationale pour le développement des populations d'une espèce rare, protégée, et emblématique, et promouvant très certainement une vision nouvelle de la forêt, dépassant ses seules fonctions économique et marchande.